

3º IMPERATIVO EN LA ORACION PRINCIPAL.

En fin, despues del imperativo pueden emplearse los cuatro tiempos del subjuntivo, v. gr.:

Ne croyez pas { qu'il fasse cela. (*c. à d. fera.*)
qu'il ait fait cela. (*a fait.*)
(qu'il eût fait cela, sans lui. (*aurait fait.*)

Ne doutez pas qu'il le fit, (*ferait*) s'il voulait.

Segun todos los ejemplos anteriores, bien se ve que el presente de subjuntivo, en cuanto á su sentido absoluto y lógico, se reduce al presente y futuro de indicativo; el imperfecto de subjuntivo al imperfecto de indicativo ó condicional presente; el perfecto de subjuntivo al de indicativo, y por fin, el pluscuamperfecto de subjuntivo al de indicativo y al condicional pasado, lo que he señalado entre paréntesis.

En resumen, y para apoyar esta teoría del subjuntivo, voy á citar en la tabla siguiente, y por órden metódico, varias oraciones de subjuntivo sacadas de los mejores escritores franceses, que se aplican á cada caso particular y corresponden á todos los tiempos del indicativo ó del condicional.

I.—ORACION PRINCIPAL O PRIMER VERBO EN EL PRESENTE DE INDICATIVO.

SUBJUNTIVO.

1º *presente.* —*Crois-tu donc que je sois insensible?*

—*Je ne crois pas qu'il vienne, qu'il réussisse.*

2º *imperfecto.* —*Crois-tu que je ne susse pas à fond les sentiments de mon père?* (Molière).

—*Je ne crois pas que j'eusse besoin de cet exemple pour justifier....* (Racine).

—*Je ne crois pas qu'il réussît sans vous.*

3º *perfecto.* —*Il semble que la nature ait employé la règle et le compas pour peindre la robe du zèbre.* (Buffon).

(Buffon).

DE GRAMATICA FRANCESAS

459

—*Si vous attendez que Philoctète ait conquis.*
(Fénélon).

4º *P. c. perf.* —*Je doute qu'il eût été indisposé le matin, quelques jours auparavant.* (Boileau).

—*Je ne pense pas que cette affaire eût réussi sans vous.*

—*Croyez-vous que nous eussions pu en venir à bout?*

II.—PRIMER VERBO EN UNO DE LOS TIEMPOS PASADOS.

SUBJUNTIVO.

1º *presente.* —*Je suis venu vous voir, pour que nous parlions de cette affaire.* —*Je n'ai employé aucune fiction qui ne soit une image.* (Voltaire).

—*Où avez-vous vu que des gens ruinés aient des amis?* (Picard). —*J'ai commandé qu'il vienne demain.* —*J'ai rentré mes orangers, de crainte qu'il ne fasse froid.* (Sévigné). (accion futura). —*O'était une des plus belles fêtes que l'on puisse voir.* —*Dieu a voulu que les vérités divines entrent du cœur dans l'esprit.*

2º *imperfect.* —*Je désirais qu'il arrivât.*
—*Ils voulurent que tout leur cédât.* —*J'ai commandé qu'il vint.* —*J'ai rentré les fleurs de crainte qu'il ne fit froid* (accion pasada). —*Il avait ordonné que nous prissions les armes.*

3º *perfecto.* —*Lucullus apporta les premiers cerisiers qu'on ait vus en Europe.* —*Ma destinée a voulu que je fusse le premier qui ait expliqué à mes concitoyens les découvertes du grand Newton.* (Voltaire). —*Il a fallu que vous ayez travaillé seul, pour....* (Fénélon).

4º *P. c. perf.* —*Il semblait que nous eussions dû nous rendre à Adramyti.* (Chateaub.). —*Socrate était sobre avant que Socrate eût loué la sobriété.* (Rousseau). —*Ils trouvèrent mauvais que je n'eusse pas songé à les faire rire.* (Racine). —*Nous ignorions qu'il eût été blessé.*

III.—PRIMER VERBO EN EL FUTURO.

SUBJUNTIVO.

- 1º *presente.* —Je ne *disconviendrai* pas qu'on ne *puisse faire* quelques objections à Sophocle. (Volt).
 —Il ne *tiendra* pas à moi qu'on ne vous *rende* tout l'honneur qui vous est dû. (Boileau).
 —Vous *direz* qu'il *vienne*.—Quand vous *aurez permis* qu'il *entre*.
 2º *imperfecto.*—Je ne *nierai* pas qu'il ne *fût* homme de très grand mérite. [Boileau.]
 3º *perfecto.* —Vous *serez* le premier philosophe qui *ait* jamais *excité*.... [Rousseau.]—Je *douterai* toujours que vous *ayez fait* cela.
 4º *P. c. perf.*—Je ne *croirai* jamais que vous *eussiez réussi* sans cela.

IV.—PRIMER VERBO EN EL CONDICIONAL.

SUBJUNTIVO.

- 1º *presente.* —On *dirait* que le ciel *veuille* inonder ces lieux. [Boileau.]
 2º *imperfecto.*—Encore *faudrait-il* que ces discours *fussent sensés*.
 J'aurais *caint* qu'il ne *rini*. [Montesquieu.]
 3º *perfecto.* —On *dirait* que le livre des destins *ait été ouvert* à ce prophète. (Bossuet).
 Il *semblerait* à l'entendre que nous *ayons eu tort*.
 4º *P. c. perf.*—Je *voudrais* seulement qu'on vous *l'eût fait connaître*.
 Il *aurait désiré* que vous lui *eussiez fait connaître* vos intentions.

En cuanto al imperativo, véanse los ejemplos anteriores.

OBS. Puede aun suceder que varios tiempos del subjuntivo se encuentren en la misma oración, regidos de un mismo tiempo del indicativo ó del condicional, como en esta oración de Fénelon:

DE GRAMATICA FRANCESIA

461

- Il n'y a aucune famille qui ne lui *donnât* tout ce qu'elle a de biens, s'il se trouvait dans une pressante nécessité; il n'y a aucun de ses sujets qui ne *craigne* de le perdre, et qui ne *hasardât* sa propre vie pour conserver celle d'un si bon roi, [es decir]: chaque famille lui *donnerait*, chacun de ses sujets *croit*.... et *hasarderait*....
 —Qui *croirait* que le secret *eût été* gardé, et qu'on n'ait jamais rien su de la délibération que quatre ans après? [c. à d. *aurait été*—on n'a.....]

Todos esos ejemplos prueban lo bastante cuán imposible sería formular alguna regla absoluta sobre la correspondencia de los tiempos del subjuntivo, con los del indicativo y del condicional.

NOTA.—Aussi un de nos plus spirituels critiques, dit-il assez plaisamment à ce sujet: "Les grammairiens parlent de l'emploi des temps avec une sévérité ineffable. On n'a jamais vu des gens si parfaitement *sereins*."

F. SARCEY.

DEL REGIMEN DE LOS VERBOS.

Ya hemos dicho que un verbo es activo, cuando admite después de sí *quelqu'un* ó *quelque chose*, sin preposición, y la palabra que se pone así después del verbo se llama su régimen ó *complemento directo*. A mas del régimen directo, puede dicho verbo tener otro régimen con preposición que se llama *indirecto*.

El verbo neutro no tiene mas que este último.

VERBO ACTIVO. Il a fait un cadeau à sa sœur.

Il accuse son ami d'imprudence.

Un cadeau, son ami, son complementos directos, y à sa sœur, d'imprudence, compl. indirectos de los verbos.

VERBO NEUTRO. Il plait à tous. Il mourut de maladie.

A tous, de maladie, son complementos indirectos.

En francés, como en español, es necesario dar á cada uno de los verbos de la oración el complemento que le conviene.

No se dirá: il attaqua et s'empara de la ville.

Les vaisseaux entrent et sortent de ce port.

Si bien: il attaqua la ville et s'en empara ou il attaqua et prit la ville.—*Les vaisseaux entrent dans ce port et en sortent.*

El conocimiento de las preposiciones que los verbos rigen, no se puede adquirir sino con la práctica, pues difieren en ambos idiomas; sin embargo, los que pueden consultar un Diccionario francés, encontrarán en el de *Beschérelle* las varias acepciones de cada verbo, con numerosos ejemplos de las preposiciones que rige delante del nombre ó de otro verbo. Para mayor inteligencia del régimen de los verbos, hemos agregado al fin de la gramática una tabla, mas completa que las publicadas hasta ahora, de los verbos que rigen el infinitivo sin preposición, ó con las preposiciones *à* y *de*.

DEL PARTICIPIO. (*Du participe.*)

El participio es una parte de la oración que participa á la vez del verbo y del adjetivo; del verbo, porque tiene su significado y régimen, y del adjetivo, porque califica como él á las personas y cosas.

Hay dos participios: el participio presente ó gerundio [*participe présent, gérondif,*] y el participio pasado ó pasivo [*participe passé;*] ambos pueden ser adjetivos ó participios. Si son adjetivos, siguen la regla de concordancia del adjetivo, como:

Des enfants caressants, niños cariñosos.

Des enfants caressés par leur mère, niños acariciados por su madre.

Si son participios, el primero es invariable y el segundo puede variar ó quedar invariable.

J'ai vu ces enfants caressant leur mère.

He visto á estos niños acariciando á su madre.

Cette mère a caressé ses enfants.

Ces enfants ont été caressés par leur mère.

Les enfants que cette mère a caressés.

PARTICIPIO PRESENTE. (*P. présent.*)

Para distinguir el participio presente de su adjetivo verbal, es necesario observar que el primero tiene las mas veces un complemento directo ó indirecto, é indica una acción presente, momentánea, traduciéndose en español por el gerundio del verbo; mientras que el segundo no tiene por lo regular complemento, é indica una calidad permanente, traduciéndose en español por algún adjetivo sinónimo, pues que existen en español muy pocos adjetivos verbales ó participios en *ante* y *ente* que correspondan al adjetivo verbal francés, como: *habitante, leyente, oyente, mugiente, asistente, flotante, floreciente, etc.*

Los ejemplos siguientes darán á conocer la diferencia del adjetivo y del participio.

ADJETIVO.

Lecture amusante.

Leyenda entretenida.

Arène mouvante.

Arena movediza.

Des corps flottants.

Cuerpos flotantes.

Chaleur accablante.

Calor sofocante.

Les flammes dévorantes.

Llamas voraces.

Les bœufs mugissants et les brebis bélantes.

Los bueyes mugientes y las ovejas balantes.

Beauté frappante.

Hermosura estupenda.

PARTICIPIO.

Une mèreamusant ses enfants.

Una madre divirtiendo á sus hijos.

Des enfants mouvant une pierre.

Niños moviendo una piedra.

Des corps flottant sur l'eau.

Cuerpos flotando en el agua.

Une reine accablant ses sujets de travaux.

Una reina agobiando á sus súbditos con trabajos.

Des femmes dévorant des fruits.

Mujeres devorando frutas.

On entendait les bœufs mugissant dans la prairie.

Se oían los bueyes mugiendo en la pradera.

Des hommes frappant des enfants.

Hombres pegando á unos niños.

ADJETIVO.

Des enfants tremblant ou tremblants de froid.
Niños temblando de frio.

Plante grimpante.
Planta enredadera.

Eau dormante.
Agua estancada.

Des hommes obligeants.

Hombres obsequiosos.
Des hommes prévoyants.
Un air prévenant.
Couleurs tranchantes.
Manières engageantes.
Preuves concluantes.
Lumière mourante.

PARTICIPIO.

Je les ai vus tremblant de crainte.

Los he visto temblando de miedo.

Des enfants grimpant sur....

Niños trepando por....

Des hommes dormant.

Hombres durmiendo.

Des hommes obligeant tout le monde.

Hombres obsequiando á todos.

Hombres previsores.

Un semblante agradable.

Colores chillones.

Modales seductores.

Pruebas terminantes.

Luz moribunda.

Se debe consultar, sobre esta cuestión, el arte de traducir el idioma francés al castellano, por D. A. Capmany, excelente obra, en que dice el autor (pág. 95, edición de Salvá): La lengua francesa, por la abundancia y frecuentísimo uso de los participios activos, con los cuales se ha enriquecido, ha llegado á adquirir en su frase y expresión, cierto grado de energía, propiedad, elegancia y precisión, que se pierde, siempre que por falta de estas palabras derivativas de las raíces verbales, nos valemós de rodeos ó circunloquios flojos y difusos, ó de otras voces que, aunque simples, solo son análogas á la original, en su concepto general y vago.

TEORÍA DEL PARTICIPIO PASADO Ó PASIVO.

(PARTICIPE PASSÉ).

Sus varias terminaciones son: *é, i, u, s, ó t.*
 El participio pasado, cuando no va acompañado del auxiliar *être* ó *avoir*, es un verdadero adjetivo que concuerda con el sustantivo en género y número, lo mismo que en español.

DE GRAMATICA FRANCESA

Une fille chérie de son père. Niña querida de su padre.
Des romances chantées avec goût. Canciones cantadas con gusto.

Cette dame tomba évanouie. Esta señora cayó desmayada.

Sin embargo, ciertos participios son invariables cuando preceden á las dicciones que califican, porque en este caso son verdaderas preposiciones; pero si van despues, hay concordancia:

Approuvé l'écriture ci-dessus.
Payé ou Reçu la somme de.
Collationné les pièces.
Supposé vos raisons.
Vu les circonstances.
Certifié la présente copie.
Oùi les conclusions de l'avocat.
Passe la fin de la semaine.
Attendu, excepté, non compris.
Y compris, ci-joint, ci-inclus.

Vous trouverez ci-inclus, ci-joint copie du contrat, ou ci-incluse, ci-jointe la copie du contrat.
 (Inclusa ó adjunta encontrará vd. copia del contrato.)

Sucede lo mismo con los adjetivos:

Demi, feu y nu. (Medio, difunto y desnudo.)
Une demi-heure.—Une heure et demie.
Il allait nu-jambes et tête nue.

La feu reine y feu la reine. La difunta reina.
Sa feu mère y feu sa mère. Su difunta madre.
Le témoin. [el testigo ó la testigo.]

Var. { Vous m'êtes tous témoins que. [Acad.]
 Le duel s'est passé sans témoin, ou témoins.

Inv. { Il est brave, témoin les blessures dont il est couvert.
 Je les ai pris tous à témoin.—(Acad.)

Si el participio va acompañado de los auxiliares, se observan

varias reglas que forman, con esta parte de la sintaxis, la principal y mas importante teoría de la lengua francesa.

Así es que daremos numerosos ejemplos de todos los casos que se pueden ofrecer.

§ 1.—PARTICIPIO CON *ETRE*.

En los verbos pasivos, y en los neutros conjugados con *être*, el participio concuerda en género y número con el sujeto ó nominativo de la oracion.

REGLA 1^a.—VERBO PASIVO.

Les honneurs sont institués pour récompenser la vertu.
Le cœur est un aveugle à qui sont dues toutes nos erreurs.
Le fer est émoussé, les bûchers sont éteints.—VOLTAIRE.
Les âmes nobles gagnent toujours à être connues.

REGLA 2^a.—VERBO NEUTRO.

Respecto á los verbos neutros que se conjugan con *être*, véase la tabla de dichos verbos en la gramática.

Ces terres sont tombées de toutes parts.
Leurs bras sanglants sont restés entrelacés.
Elles sont arrivées très tard.
Quelques fautes vous sont échappées.
Ils sont partis, sortis, nés, morts, entrés, &c.
Elles sont passées, venues, montées, &c.
Elle m'est apparue avec trop d'avantage.—RACINE.

§ II.—PARTICIPIO CON *AVOIR*.

Cuando el participio pasado va acompañado del auxiliar *avoir*, concuerda solo con el régimen directo ó acusativo que le precede.

REGLA 3^a.—VERBO ACTIVO.

Hay concordancia si el acusativo precede al participio; pero si va despues, el participio queda invariable.

Les billets qu'il a passés à mon ordre.

(Il a passé, quoi? lesquels billets, acusativo.)

J'ai fait la guerre aux Rois, je l'eusse faite aux Dieux.

DURYER.

Fait es invariable en *j'ai fait la guerre*, y variable en: *je l'eusse faite*; es decir: *je la eusse fait* ó *je eusse fait elle*, porque el acusativo *la guerra*, en el primer caso sigue al participio y el acusativo *la ó l'*, en el segundo caso, precede al participio *faite*.

Que de bontés vous avez eues pour moi!
Toutes les dignités que tu m'as demandées,
Je te les ai, sur l'heure, et sans peine accordées.

CORNEILLE.

La règnent de bons rois qu'ont produits tous les âges.
Je ne puis te dire quelle peine tout cela m'a faite.
Le long usage des plaisirs les leur a rendus inutiles.
Combien de services a-t-il rendus!
Autant de lois il a faites, autant il en a publiées.
Quels pleurs ai-je séchés!—RACINE.
Il a fait, quoi? autant de lois (Accusatif).

Pero se dirá sin concordancia:

Madame, je vous ai donné cette lettre.
[J'ai donné cette lettre à vous.]

Porque el complemento directo, *cette lettre*, sigue al participio.
Je leur ai écrit, et elles m'ont répondu. (Sin acusativo.)

El complemento directo, cuando precede al verbo, ha de ser siempre uno de los pronombres: *me, te, se, nous, vous, que, le, la, les*, ó algun adverbio de cantidad con un sustantivo: *que de, quel, combien de, autant, le peu, trop, &c....*

REGLA 4^a.—VERBO NEUTRO CON *AVOIR*.

No puede haber concordancia, porque dichos verbos no tienen acusativo.

Elles nous ont nui, plu, succédé, &c.
Es decir: Elles ont nui, plu, succédé à nous. [Complemento indirecto ó dativo.]

Tous les jours qu'il a pleuré, vécu.

(C. à d. pendant lesquels, *que* Compl. indir.)
 Les trois lieues qu'il a couru, marché.
 Les cinq heures qu'elle a dormi, parlé, crié.
 (C. à d. pendant lesquelles; *que* Compl. indir.)
 As-tu vu quelle joie a paru dans ses yeux? (Sin acusativo.)

T. CORNEILLE.

En ciertos sentidos el verbo neutro se vuelve transitivo, y entonces puede haber concordancia.

Il a retrouvé les enfants qu'il avait tant pleurés (regret-tés.)

La montagne que vous avez montée, descendue.

Les marchandises qu'on a rentrées, sorties.

La langue qu'a parlée Cicéron.

Les dangers qu'il a courus.

Les meubles que l'on a criés. (Regla 3^a)

Sucede lo mismo con los verbos: *aider, applaudir, commander, fuir, insulter, manquer y servir*, que segun el sentido, rigen el nombre de persona, en el dativo ó en el acusativo, v. g.:

CONCORDANCIA.

Il nous a aidés de sa bourse.
 (Aidé nous.)
 Il nous a insultés publiquement. (Insulté nous.)
 Votre valet nous a bien servi.
 Les ennemis nous ont fuis.
 (Ont fui nous.)
 Cet officier nous a commandés.

SIN CONCORDANCIA.

Il nous a aidé à descendre.
 (Aidé à nous.)
 Il nous a insulté dans notre malheur. (Insulté à nous.)
 Vos notes nous ont bien servi.
 Nos beaux jours nous ont fui.
 (Ont fui de nous.)
 Il nous a commandé de le faire.

Couté, valu, pesé.

Ciertos gramáticos hacen estos tres participios siempre invariables, como neutros, otros los hacen variables en cualquier caso, en fin, algunos los consideran como transitivos ó intrasitivos segun el sentido de la oracion, v. g.:

PARTICIPIO INVARIABLE.

Les vingt francs que ce livre a couté.

Les cent piastres que ce cheval a valu.

Les cent livres que ce ballot a pesé.

PARTICIPIO VARIABLE.

Les soins que son éducation m'a coutés.

La gloire que ses exploits lui ont value.

Les marchandises qu'il a pesées.

Resulta de esta divergencia de opiniones, que cada uno puede escribir estos participios como mejor le convenga, sin correr riesgo de equivocarse.

A pesar de eso, la ultima opinion nos parece mas lógica, sobre todo, en cuanto al verbo *peser*.

Los mejores escritores hacen *couter* transitivo.

Que de soins m'eût coutés cette tête charmante! — RACINE.

La Academia lo hace intransitivo en todos casos.

§ III.—VERBO PRONOMINAL.

Los verbos *pronominales*, aunque se conjugan en frances con *être*, siguen las mismas reglas que el participio pasado de los verbos conjugados con *avoir*. Es decir que concuerdan con el régimen directo que precede al participio, valiéndonos de *avoir* en lugar de *être* en la construcción lógica, para conocer este acusativo.

El verbo pronominal puede ser activo, neutro, ó esencialmente pronominal, y examinaremos los tres casos.

REGLA 5^a—PRONOMINAL ACTIVO.

Hay concordancia con el pronombre reflexivo, si es un acusativo, ó de lo contrario, puede haber concordancia con algún otro complemento directo que preceda al verbo.—Ejemplos:

CON CONCORDANCIA.

*Elles se sont jetées à l'eau.—Se acusativo, es decir: Elles ont jeté *soi* à l'eau.*

La mort qu'il s'est donnée. (Concordancia con que).

Il a donné laquelle mort à soi. Que de peines je me suis données!

Ils se sont abandonnés à la colère.

Quelles vérités ils se sont dites!

Elle s'est servie de son crédit.

Ils se sont cherchés longtemps.

Elle se les est rappelés.

Elles se sont blessées à la tête.

Elle s'est gardée de le faire.

Ils se sont persuadés mutuellement.

Ils se sont arrachés de nos mains.

Dis-leur que dans son sang, cette main s'est plongée.

Au joug depuis longtemps ils se sont façonnés.

Ils se sont longtemps disputés.

Elles se sont proposées comme modèles de douceur.

Ils se sont reconnus pour débiteurs.

Ils se sont sentis assez courageux pour résister.

SIN CONCORDANCIA.

Elles se sont jeté des pierres. —Se dativo.

Elles ont jeté des pierres à soi. Des pierres es el acusativo.

Elle s'est donné la mort.—Es decir: Elle a donné la mort à soi.

La mort es el acusativo. Elle s'est donné beaucoup de peine.

Ils se sont abandonné leurs biens.

Ils se sont dit des vérités.

Elle s'est servi les meilleurs morceaux.

Ils se sont cherché querelle.

Elle s'est rappelé ces airs.

Ils se sont cassé la jambe.

Elle s'en est attribué le mérite.

Ils se sont persuadé tout ce qu'ils ont voulu.

Ils se sont arraché des larmes.

Elle s'est formé l'idée de pouvoir réussir.

Elle s'est fait une douceur extrême.

Ils ont longtemps disputé.

Ils se sont disputé le terrain.

*Elles se sont proposé de nous tromper. (*A soi*, cela: nous tromper).*

Ils se sont reconnu une somme par contrat.

Ils se sont senti le courage de résister.

CON CONCORDANCIA.

Elles se sont rendues par leur indiscretion.

Ces éloges, elles se les sont données.

Les pénitences que se sont imposées les solitaires.

Elle s'est plainte de vous.

Elle s'est louée de moi.

Ils se sont persuadés de cette vérité.

SIN CONCORDANCIA.

Elles se sont vendu plusieurs objets.

Ils se sont partagé le domaine.

Ils se sont imaginé ou figuré cela.

Elle s'est imaginé que vous la cherchiez.

Ils se sont persuadé cela [ils ont persuadé cela à eux.]

OBSERVACION. Nótese que se dice igualmente:

Persuader quelqu'un de quelque chose, y persuader quelque chose à quelqu'un.

Trois ans se sont écoulés. (Sentido pasivo.)

Sucede á veces que un verbo pronominal tiene un sentido pasivo en lugar del sentido reflexivo; se observa la misma regla.

EJEMPLOS.

*La porte s'est ouverte. Es decir *A ouvert soi*, ó mas bien: *est ouverte*.*

Ces chevaux se sont vendus fort cher.

La réputation de Racine s'est accrue de jour en jour.

Ces maisons se sont bâties.

Cette bouteille s'est cassée.

Des fautes se sont glissées dans cet ouvrage.

Les prix se sont distribués hier.

Para analizar estas oraciones, se supone que el sujeto hace la accion sobre sí mismo, cual si fuera una persona, y se aplica la regla 5^a.

REGLA 6^a—VERBO ESENCIALMENTE PRONOMINAL.

Estos verbos conciernen siempre con el pronombre reflexivo (*me, te, se, nous, vous*) que se considera como acusativo,

excepto el verbo *s'arroger*, siendo el único verbo esencialmente pronominal que tiene otro acusativo que el pronombre personal.

Elle s'est arrogé des droits qu'elle n'a pas (à soi.)

Pero se dirá bien con concordancia:

Les droits qu'elle s'est arrogés.

Concertando el participio con *que*, pronombre relativo que se refiere à *droits*.

Hay en francés cerca de 150 verbos esencialmente pronominales; los más usados son:

S'abstenir, s'acharner, s'adonner, se dédire, s'écrouler, s'écrier, s'emparer, s'empresser, s'enfuir, s'en aller, s'évader, s'évanouir, s'extasier, se méfier, se moquer, s'opinardier, se ravisier, se réfugier, se repentir, se souvenir, s'en voler, se soucier, etc.

Diremos, pues, con el participio variable:

Elles se sont abstenues, écriées, repenties, moquées, empарées, enfuies, entr'aidees, souvenues, &c.

Ils ne se sont pas souciés de ces fautes.—Elles s'en sont allées.

El análisis lógico no puede explicar esta concordancia, pues que no se dice: *moquer, repentir, quelqu'un.*

OBSERVACION. Algunos verbos accidentalmente pronominales se consideran como esencialmente pronominales, por adquirir con el pronombre un sentido particular, y siguen la misma regla.

Los principales son:

S'apercevoir de, s'attaquer à, s'attendre à, s'aviser de, se douter de, s'échapper de, se jouer de, se louer de, se prévaloir de, se saisir de, se taire, se garder de, s'attacher à, se disputer, se plaindre, se servir, &c. v. gr.:

Elle s'est aperçue de cela.

Nous nous sommes attaqués à plus fort que nous.

Elles se sont avisées de cela.

Elle s'en est bien doutée.

Elle s'est jouée de nous.

Ils se sont prévalu de leur nom.

Elles se sont tués, échappées.

Nous nous sommes saisis des coupables.

Aunque no podemos decir: *Elle a joué soi de nous*, ni tampoco: *Elles ont tu soi.*

REGLA 7^a.—VERBO PRONOMINAL NEUTRO.

Los verbos accidentalmente pronominales, formados de un verbo neutro, tienen el participio invariable, porque dichos verbos no pueden tener acusativo. En dicho caso el pronombre reflexivo *me, te, se, &c.*, significa à moi, à toi, à soi. &c.

Se cuentan en francés 11 verbos neutros pronominales con sus derivados:

Les poètes se sont plu à décrire des batailles.

Ils se sont convenu.

„ correspondu.

„ menti à eux-mêmes.

„ nui, entrenui.

„ parlé des yeux.

„ plu, complu, déplu.

„ ressemblé dans leurs œuvres.

„ ri, souri.

„ succédé sur le trône.

„ suffi à eux-mêmes.

„ survécu dans leurs ouvrages.

Se exceptúan los tres verbos neutros comprendidos en la regla anterior: *Nous nous sommes doutés, échappés, prévalu*.

Parlé puede volverse transitivo:

L'évêque de Meaux a créé une langue que lui seul a parlée.—CHATEAUBRIAND.

Ces langues se sont longtemps parlées.

§ IV.—REGLA 8^a.—VERBO IMPERSONAL.

En estos verbos no puede haber concordancia del participio, cuando la hay, sino con el pronombre invariable *il*, de modo que dicho participio queda en cualquier caso, cual si fuera invariable, es decir, en el masculino singular.

El verbo impersonal puede provenir de un verbo neutro, activo, pronominal ó pasivo, v. gr. *Il lui fut payé une somme importante.* [Verbo pasivo.]

Il est arrivé de grands malheurs. [Neutro, concordancia con *il*.]

Il a été préparé une chambre pour lui. (Verbo pasivo, concordancia con *il*.)

Les sommes qu'il nous a *fallu*.—Les chaleurs qu'il a *fait* cette année. [Participio invariable.]

Il s'est présenté deux de vos amis. [Verbo pronominal, concordancia con *se*.]

Les fêtes qu'il y a *eu* dans cette ville.—*Il s'est rassemblé* une foule de gens armés.—Que de maux *il en est déjà résulté*!

Estas construcciones son verdaderos galicismos que no se pueden analizar.

Todos los casos relativos á la concordancia del participio pasado, en frances, se limitan á ocho reglas explicadas por numerosos ejemplos, en que hemos cuidado de señalar, con letra cursiva, el participio y, cuando es variable, el sujeto ó acusativo con que concuerda.

Al profesor toca dar á cada ejemplo su construccion lógica, para aplicar las reglas anteriores.

Nos queda ahora que aclarar algunos casos particulares que, á pesar de referirse á los principios ya establecidos, no dejan sin embargo de ofrecer alguna dificultad.

§ V.—CASOS PARTICULARES.

OBSERVACION (A.)

Participio seguido de otro participio.

El participio seguido de un adjetivo ó de otro participio, concuerda con su acusativo, lo mismo que si fuera solo.

EJEMPLOS.

Si la douleur de notre captivité ne *nous eut rendus* insensibles.—FENEVON.

Ces bras *que dans le sang vous avez vus baignés.* —RACINE.

Cette lettre, je l'ai *eue* écrite de la main même du roi. (*c. à d. tenue.*)

Pero se dirá: J'ai envoyé ma lettre, dès que je l'ai *eu* écrit (eu, auxiliar).

Hélas, je *me suis crue* aimée!

On s'est mutuellement *trouvé* ou *trouvés* engagés.
Les personnes *qu'on avait crues* blessées, ou mortes.

Il *se sont dits* étrangers.—LÉVI.

On *les avait dits* riches.
De soins plus importants je l'ai *crue* agitée.—RACINE.

OBSERVACION (B.).

PARTICIPIO SEGUIDO DE UN INFINITIVO, CON O SIN PREPOSICION.

El participio es variable, cuando tiene por acusativo el pronombre que le precede, é invariable cuando el acusativo depende del infinitivo.

Les acteurs *que j'ai vus jouer*.

C. à d. J'ai vu lesquels acteurs jouer, jouant, qui jouaient. (Concordancia).

*Que es acusativo de *vu*.*

La pièce *que j'ai vu jouer*.

J'ai vu quoi? Jouer laquelle pièce. J'ai vu laquelle pièce être jouée.

*Que es acusativo de *jouer* y no de *j'ai vu*.*

Véase regla 3^a.